

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

①1 N° de publication : 2 633 005

(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : 88 08400

⑤1 Int Cl<sup>4</sup> : E 06 B 3/48, 3/78; E 05 D 5/12, 7/06, 15/26.

⑫ **DEMANDE DE CERTIFICAT D'ADDITION  
À UN BREVET D'INVENTION**

A2

②2 Date de dépôt : 15 juin 1988.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la  
demande : BOPI « Brevets » n° 51 du 22 décembre 1989.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-  
rentés : 1<sup>re</sup> addition au brevet 87 11017 pris le 28 juillet  
1987.

⑦1 Demandeur(s) : Société PEYRICHOU-MALAN, Société  
anonyme. — FR.

⑦2 Inventeur(s) : Paul Esnault.

⑦3 Titulaire(s) :

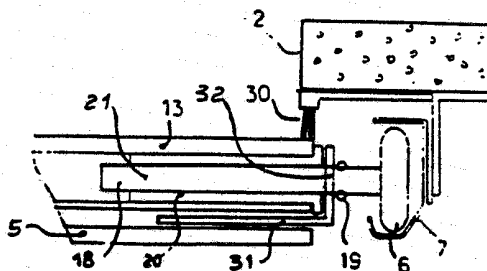
⑦4 Mandataire(s) : Cabinet Yvan Schlawick.

⑤4 Tablier de porte en polycarbonate à sections horizontales.

⑤7 Dispositif pour tablier de porte en polycarbonate à sec-  
tions horizontales, permettant aux profils de ne pas se désém-  
boîter si l'angle de rotation passe en dessous de 30°.

Il comprend un verrou 31 placé en force dans le profil bas  
femelle 5, lequel verrou comporte à sa tête un épaulement  
avec un évidement 32 qui au montage se superpose avec  
l'évidement 21 du guide 20, l'un à la suite de l'autre.

Le dispositif objet de l'invention peut être utilisé pour  
assurer l'assemblage non déboîtable des charnières des pan-  
neaux du tablier de porte en polycarbonate à sections  
horizontales.



FR 2 633 005 - A2

La demande de brevet principale concerne un tablier de porte en polycarbonate à sections horizontales pour baie, comprenant des articulations à charnières continues et des galets qui se déplacent dans des chemins de roulement fixés sur l'écoinçon de l'ouverture.

Dans la demande de brevet principale les profils peuvent se désemboîter si l'angle de rotation passe en dessous de 30° qui correspond à l'angle de montage de 15° environ, jusqu'à l'angle de verrouillage égal ou supérieur à 30°.

Le dispositif suivant la présente addition permet d'éviter ces inconvénients.

La présente addition a pour objet d'interdire toute possibilité de désemboîtement des charnières continues des panneaux du tablier, décrite dans la demande de brevet de base enregistrée sous le numéro 87 11017 déposée le 28 juillet 1987, ayant pour titre: "tablier de porte en polycarbonate à sections horizontales".

Le dispositif objet de l'addition comporte un verrou de désemboîtement de la charnière continue de chaque panneau qui est placé en force ou collé dans deux cloisons du profil femelle placé en partie basse de chaque panneau.

Ce verrou comporte à sa tête un épaulement avec un évidement qui, au montage, se superpose avec l'évidement du guide support de l'axe du galet de façon à ce qu'ils soient l'un à la suite de l'autre. Ledit guide se plaçant en force dans le vide intérieur à facette de la rotule du profil mâle placé en partie haute de chaque panneau.

Quand l'axe du galet est introduit dans l'évidement de l'épaulement de la tête du verrou de désemboîtement puis en continuant dans l'évidement du guide formant embout, les profils mâle et femelle formant la charnière des panneaux, 5 ne peuvent plus se désemboîter quel que soit l'angle de rotation de la charnière. Le risque de désemboîtement se présentait initialement quand l'angle de rotation passait en-dessous de 30° qui correspond à l'angle de montage de 15° environ, jusqu'à l'angle de verrouillage égal ou 10 supérieur à 30°.

Selon une autre réalisation le corps du verrou de désemboîtement peut se composer de une, deux ou de plusieurs barres de façon à ce que ces barres viennent se placer dans une, deux, ou plusieurs cloisons de la rotule 15 du profil femelle de la charnière.

Les dessins annexés illustrent, à titre d'exemple, un mode de réalisation du dispositif conforme à la présente addition.

Tel qu'il est représenté, le dispositif compte 20 l'embout guide 20 placé en force ou collé dans la rotule 13 du profil mâle 4.

Le corps du verrou de désemboîtement 31 est placé en force ou par collage dans deux cloisons du profil femelle 5. Quand les deux rotules 13 et 16 sont associées suivant 25 le principe objet de la demande de brevet principale, le guide 20 et l'épaulement du verrou de désemboîtement 31 se superposent en présentant leurs évidements respectifs 21 et 32, l'un à la suite de l'autre.

Quand l'axe 18 du galet 6 est introduit dans l'évidement 32 de l'épaulément de la tête du verrou de desemboîtement 31 et dans l'évidement 21 du guide 20, les profils 16 et 13 ne peuvent plus se désemboîter quel que soit l'angle de rotation de la charnière.

Le dispositif objet de l'addition peut être utilisé dans tous les cas où l'on désire assurer un assemblage non déboîtable des charnières des panneaux du tablier de porte objet de la demande du brevet principal.

REVENDICATIONS

- 1) Tablier de porte en polycarbonate à sections horizontales selon les nouvelles revendications 1, 5, 6 du brevet principal, composé de panneaux articulés par leurs côtés horizontaux, portant des galets positionnés sur leurs côtés latéraux, aux extrémités des profils hauts de chaque panneau,
- 5 caractérisé en ce qu'un verrou de désemboîtement (31) est placé en force ou par collage dans une ou plusieurs cloisons du profil bas femelle (5), lequel verrou comporte à sa tête un épaulement avec un évidement (32) qui, au montage, se superpose avec l'évidement (21) du guide (20), l'un à la suite de l'autre.
- 10 2) Tablier selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'axe (18) du galet (16) est introduit dans l'évidement (32) du verrou de désemboîtement (31), puis dans l'évidement (21) du guide (20).

1/1

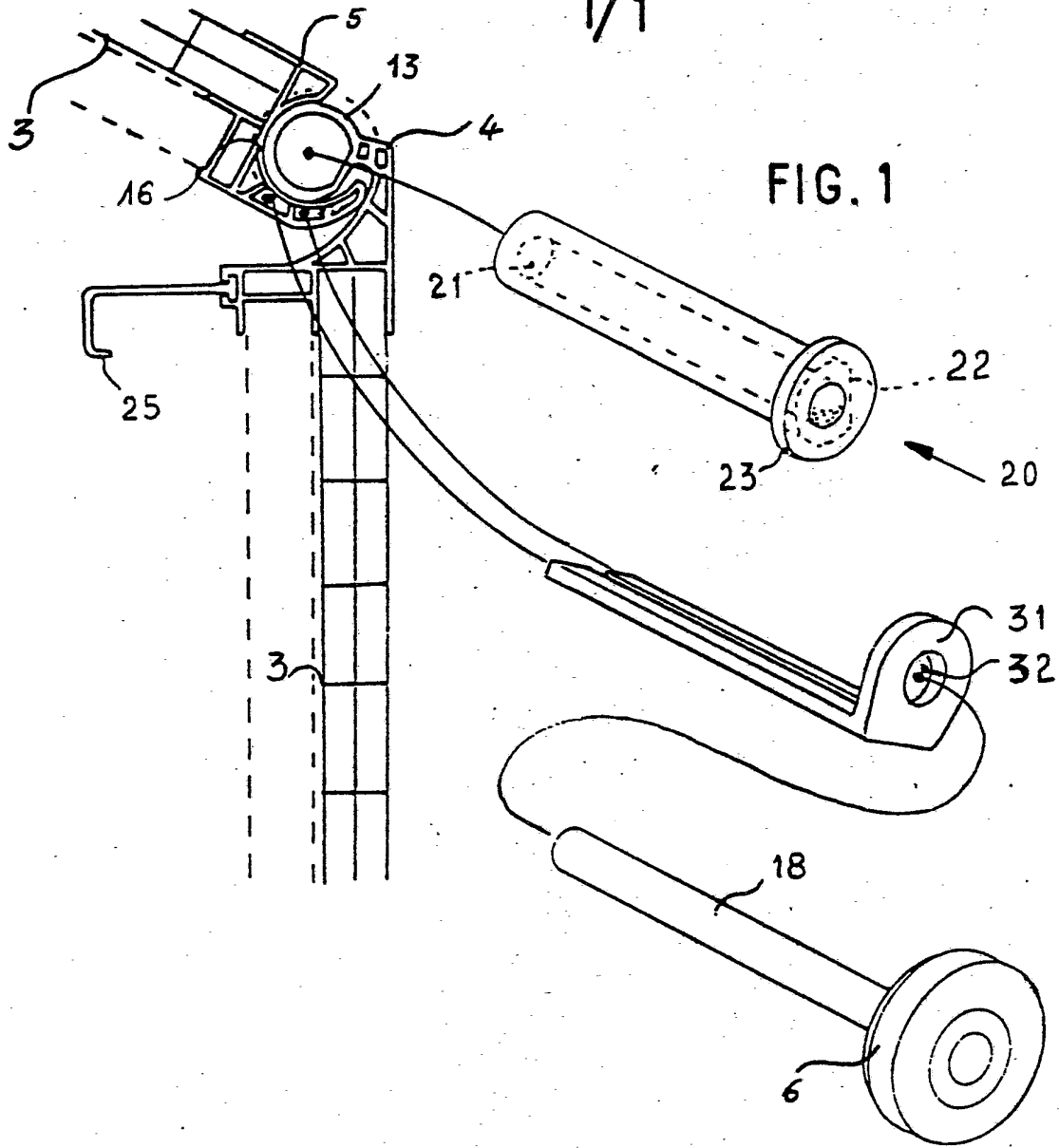


FIG. 2

